

CONSEIL MUNICIPAL. L'offre de santé au centre des préoccupations

Si le conseil municipal du 9 avril proposait seize délibérations au vote et deux décisions du maire en communication, le volet santé a été évoqué à deux reprises lors de cette séance.

Création d'une commission Offre de santé

Le conseil municipal a approuvé la création d'une commission Offre de santé. Celle-ci aura la charge d'examiner les propositions du groupe de travail ad hoc constitué pour explorer les solutions possibles pour remédier au manque de médecin.

Présidée par le maire, celle-ci comprend quatre membres issus de la majorité, deux indépendants et un appartenant à la liste Un nouveau cap.

Ont été proposés les élus suivants : Françoise Bally, Jean-Luc Boden, Christian Cabellic, Philippe Lacroix, Janine Le Bihan-Pennanroz, Françoise Thobie et Odile Vigouroux.



Le fonctionnement de la maison médicale a fait l'objet d'une question de la liste Un nouveau cap. Gh.H

Le fonctionnement de la maison médicale

Dans le cadre des questions déposées avant la séance, la liste de Françoise Thobie a souhaité que lui soit communiqué « un récapitulatif des temps de présence des différents médecins, y compris les spécialistes » exerçant à la maison médicale. Cette question fait suite au fait que le médecin annoncé au 1^{er} septembre n'y serait pas à temps complet.

Dans sa réponse, Jean-Pierre Legrand a rappelé que, si la mairie louait les locaux, elle n'était pas l'employeur des médecins. Ceux-ci exercent leur activité dans un cadre libéral. « Leur organisation de travail relève de leur seule responsabilité. La mairie n'est donc pas en mesure de fournir leur emploi du temps » a-t-il conclu.

Il a confirmé par ailleurs le retour du Dr Mathivat à la maison médicale avant la fin de l'été.

L'avis de l'association Action accès santé

Interrogé sur le point soulevé par la liste Un nouveau cap, Dominique Hucher apporte les précisions suivantes : « Notre site internet contient une réponse à cette question : le Dr Vanhamme est compté pour 0,8, compte tenu de son activité en région parisienne, et le Dr Duhem est compté pour 0,5, compte tenu de ses nombreuses absences ».

Le groupe de travail s'est réuni pour la quatrième fois le 17 avril avec l'objectif de finaliser le rapport. « Nous sommes optimistes sur cette finalisation. Le rapport ne sera peut-être pas consensuel, mais fera alors apparaître les points d'accord et de désaccord entre les représentants de la mairie et ceux de l'association » ajoute le président d'Action accès santé.